

Numéro	27
Date	22/03/2010
Auteur	NL
Mot clé	Etudiants-travailleurs
Question	Pourquoi une fiche poste de travail?
Réponse	<p>La fiche de poste de travail est un document comprenant une série d'informations spécifiques au job occupé par l'étudiant. Elle est un outil important qui constitue le corps du programme d'accueil du jobiste le 1^{er} jour où il commence.</p> <p>Les <u>avantages de la fiche</u> de poste sont multiples. L'étudiant a, entre autres, une description précise de son travail et il sait exactement les vêtements de travail qu'il doit porter ainsi que les équipements de protection (si nécessaire). Dans le cas où un examen médical est requis avant l'embauche, cela apparaît aussi sur la fiche.</p> <p>Cette fiche est obligatoire pour chaque job où il y a un risque de travail spécifique et si une surveillance de santé est nécessaire.</p>

Portée et but d'une banque de connaissance

Copyright et responsabilité

Les réponses données n'ont pas pour but le traitement juridique complet des questions mais visent à donner des éléments de réponse pratiques à une situation qui se présente.

Références législation : Prévention et Intérim a examiné en profondeur les textes législatifs en tenant compte des interprétations et de la jurisprudence disponibles sur ces sujets. Les obligations qui sont d'application et les points de vue des services d'inspection disponibles sont également mentionnés.

Pratique : Pour le côté pratique, des conseils sont donnés à titre informatif.

Validité des réponses : La réponse est valable au jour de la date qui est mentionnée sur la fiche.